

Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 36'802
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.207
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 7
Fläche: 47'383 mm²

Mobilisation pour un bas de laine fédéral

FINANCES PUBLIQUES Le frein à l'endettement fonctionne très bien. Trop? Nombreux sont ceux qui le pensent et qui militent pour qu'une partie des excédents budgétaires alimentent un fonds d'investissement. De l'argent précieux à l'heure des économies?

BERNARD WUTHRICH, BERNE

🐦 @BdWuthrich

La règle du frein à l'endettement est-elle appliquée de manière trop rigide? «Elle l'est même de manière psychorigide», tempête le syndic de Lausanne et conseiller national, Daniel Brélaz (Verts/VD), bon connaisseur des finances publiques. Elle est si rigoureuse que, même à droite, des voix s'élèvent désormais pour demander qu'on l'assouplisse.

Personne ne conteste l'utilité de cet instrument de politique financière, accepté dans l'allégresse générale par le peuple (84,7% de oui!) et tous les cantons en 2001. En vigueur depuis 2003, il a clairement atteint son objectif de stabilisation du budget fédéral entre les années de vaches grasses et les millésimes plus difficiles. «Il a permis de passer le cap des crises financières», constatent en chœur Bernard Dafflon, professeur émérite en finances publiques de l'Université de Fribourg, et Charles Juillard, président de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

Pour faire simple, ce mécanisme prévoit l'équilibre structurel des recettes et des dépenses. Lorsque

ces dernières dépassent les ressources disponibles, des économies doivent être faites les années suivantes. En revanche, les excédents n'induisent pas automatiquement des dépenses supplémentaires. La différence entre les dépenses effectives et celles qui sont théoriquement autorisées par ce mécanisme est inscrite dans un compte de compensation. Si celui-ci présente des découverts, les dépenses doivent être réduites.

24,52 milliards depuis 2003

Or, que constate-t-on depuis 2003? Le compte de compensation a aligné les excédents. A fin 2015, il atteignait 24,52 milliards. Or, les excédents ne peuvent être

«L'avenir d'un pays ne se joue pas uniquement sur sa dette, mais aussi sur sa capacité à investir»

DANIEL BRÉLAZ (VERTS/VD)

utilisés que pour réduire la dette de la Confédération. Celle-ci a reculé de 123,7 milliards en 2003 à 103,8 milliards à fin 2015.

Apôtre de l'orthodoxie budgétaire, la droite économique et politique s'en réjouit. Mais, alors que l'on refuse aux hautes écoles les moyens qu'elles demandent, alors que l'on prépare une série de programmes d'économies, alors que l'avenir de l'AVS s'assombrit à cause de l'arrivée à la retraite de la génération du baby-boom, ne pourrait-on pas tirer un meilleur profit de cet argent? C'est la question que pose le conseiller national Leo Müller (PDC/LU) dans une motion déposée en mars.

Il souhaite que, en plus du désendettement, les excédents puissent être utilisés pour «d'autres tâches tout aussi urgentes». Il pense au fonds de compensation AVS. Fathi Derder (PLR/VD), qui prépare une intervention sur ce sujet, privilégierait des investissements tournés vers l'avenir. Daniel Brélaz évoque les infrastructures ou le soutien des énergies renouvelables. Membre de la Commission

des finances, Jean-Paul Gschwind (PDC/JU) évoque la formation et la recherche, mais aussi une candi-

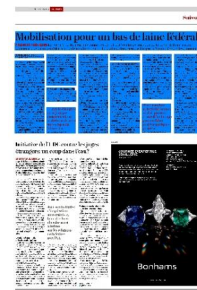
dature pour les Jeux olympiques ou une Expo nationale. Les idées ne manquent pas.

Estimations trop prudentes

La réflexion est aussi motivée par le fait que le frein à l'endettement ne tient pas compte des erreurs d'estimation budgétaire. Or, ces erreurs de prévisions se multiplient. Pour 2015, le budget annonçait un solde positif de 400 millions de francs; il fut en réalité de 2,3 milliards! «Les résultats dépassent toujours les prévisions, qui ont tendance à peindre le diable sur la muraille», observe Bernard Dafflon, qui a évoqué ce sujet à l'émission «Classe politique».

Or, ces prudentes estimations annuelles ont une incidence sur la part conjoncturelle des excédents. Il juge normal que la part structurelle soit utilisée pour rembourser la dette, mais pas ce qu'on appelle le «déficit conjoncturel autorisé». Celui-ci a été calculé à 743 millions pour 2015, somme qui s'ajoute à l'excédent de 2,3 milliards. Depuis 2009, ce «déficit conjoncturel autorisé» s'est situé chaque année entre 400 millions et 1,1 milliard.

«Ces montants dus à la conjoncture ne doivent pas servir à réduire la dette. Il faut constituer un fonds, un bas de laine, une sorte de bassin dans lequel on doit pouvoir pomper pour investir quand c'est nécessaire», préconise Bernard Dafflon. Une somme se situant entre 500 millions et un milliard pourrait être ainsi disponible chaque année.



Le Temps
1002 Lausanne
021 331 78 00
www.letemps.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 36'802
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.207
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 7
Fläche: 47'383 mm²

«On ne pense qu'à amortir, amortir, amortir. Sans toucher au frein lui-même, on doit pouvoir en modifier l'usage pour en faire profiter quelques projets», acquiesce Jean-Paul Gschwind. «Le débat sur la formation et la recherche a montré qu'on avait le nez dans le guidon. Levons-le pour voir plus loin», enchaîne

«Sans toucher au frein lui-même, on doit pouvoir en modifier l'usage pour en faire

profiter quelques projets»

JEAN-PAUL GSCHWIND (PDC/JU)

Jacques-André Maire (PS/NE).

«L'avenir d'un pays ne se joue pas uniquement sur sa dette, mais aussi sur sa capacité à investir», rappelle Daniel Brélaz.

Jusqu'à maintenant, le Conseil fédéral n'a rien voulu entendre. Toutefois, la NZZ a révélé que le Département des finances préparait un rapport dont le Conseil fédéral devrait encore discuter avant la pause estivale. Il pourrait suggérer de mettre une partie de l'excédent conjoncturel à disposition d'autres tâches. Du côté de

l'UDC et du PLR, les réactions ne se sont pas fait attendre. **Albert Vitali (PLR/LU) interpelle le ministre des Finances, Ueli Maurer, à ce sujet lundi, à l'heure des questions.**

Un autre argument est avancé par ceux qui préconisent ce scénario. En comparaison internationale, la dette publique suisse est basse. Elle est un important indice de confiance économique. Si on la réduit trop, on risque de renforcer le franc à un moment où cela ne paraît pas nécessaire. Charles Juillard reste prudent: «Je peux concevoir qu'on veuille stopper le désendettement. Mais il faut avant tout éviter que la dette remonte trop», prévient-il. ■